

1ère réunion de l'année 2024 pour la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local de l'Allier au CFP d'Yzeure. Heureusement, un Groupe de Travail sur le Budget a déjà eu lieu en février pour préparer le travail et le calendrier ainsi que mettre en œuvre les premières actions de l'année, en continuité avec le travail déjà réalisé l'année dernière... L'ordre du jour de cette réunion est assez long...

1 Désignation du secrétaire de la formation spécialisée (Pour Avis)

Valérie CHANUDET est élue Secrétaire de la FS CSAL pour Solidaires Finances Publiques, en l'absence d'autre candidat, par 4 voix pour et 3 voix contre. N.B. Les opposants n'ont pas présenté de candidat, cherchez l'erreur !

2 Approbation du P.V. de la FS CSAL du 08/12/2023

PV Approuvé

3 Présentation de la note d'orientation ministérielle (NOM) Santé, Sécurité, et Conditions de Travail pour 2024 (Pour Information)

La NOM 2024 comporte 6 axes de travail pour cette année :

- 1 - Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves ;
- 2- Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP (Plan Annuel de Prévention) avec le déploiement du nouvel outil Prev'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie ;
- 3 - Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail ;
- 4 - Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière ;
- 5 - Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information ;
- 6 - Maîtriser le risque amiante.

Une circulaire précisant les rôles de chaque intervenant doit suivre ... ainsi que des fiches ...

Mais ce n'est pas tout de témoigner de louables intentions vis-à-vis des agents, le tout est de les mettre en application concrètement et réellement. Et sur cet aspect concret, il reste bien des données inconnues ...

Nous reviendrons vers vous si / quand des précisions sont / seront apportées.

A noter que la campagne du DUERP 2024 doit prendre fin en mai, commencez à réfléchir sur les sujets que vous souhaitez aborder lors de la réunion avec votre chef de service.

4 Crédits et Projets d'action 2024 (Pour Avis)

Sur le budget Formation de 10 714 € pour cette année 2024 sont prévues les formations suivantes, pour 16 071,23 € ; N.B. la différence sera prise sur le budget Gestion :

- * MA CSST recyclage pour 5 personnes / **obligatoire**
- * Formation initiale sauveteur secouriste du travail 40 inscrits
- * Révision PSC1 « Premiers Secours » 20 personnes
- * Maniement des extincteurs 18 inscrits
- * Prévention de la fatigue oculaire 30 inscrits (26/09 matin ou 04/10 matin)
- * Formation Guide fil Serre fil 14 inscrits
- * Initiation à la réduction des risques naturels et technologiques 10 personnes
- * Travail sur écran 26 inscrits
- * Habilitation électrique recyclage 1 agent / **obligation réglementaire**

- * Faire face à l'agressivité 14 inscrits
- * Communication apaisante en milieu professionnel 14 inscrits
- * Gestion du stress 16 inscrits
- * Formation Habilitation électrique 2 agents / **obligation réglementaire**

Sur le **budget Gestion** de **37 315 €** sont prévues les actions suivantes, en plus des 5 357,23 € de dépassement concernant les formations :

- Achat de matériels (tapis de souris, souris verticales et optique, repose poignets, bras supports doubles écrans, lampes de bureau, repose pieds, pupitres, support ordinateur portable, fauteuils ergonomiques sur prescription médicale, ... 20 439,95 €
- Travaux et Divers : entretien des fontaines à eau, remplacement de fontaines à eau sur Cusset (action réalisée en complémentarité car la Direction prendra en charge le coût de remplacement sur d'autres sites), panneaux « Roulez au pas » à Cusset et Montluçon, 7 476 €

Pour info : Certaines OS souhaitent la disparition des fontaines à eau qui, selon eux, sont inutiles et coûtent trop cher à l'achat/remplacement et à l'entretien. Cela étant, avec la disparition -en catimini- des distributeurs automatiques de boissons et friandises dans les salles de convivialité, la fontaine à eau est le seul moyen de disposer d'eau fraîche (en plus d'être filtrée) sur le lieu de travail. Solidaires Finances Publiques souhaite le maintien de ces équipements.

Solidaires Finances Publiques se demande toutefois, et M. Le Directeur n'a pas franchement répondu à notre interrogation, ce que vont devenir tous ces fauteuils ergonomiques adaptés aux agents et acquis sur le budget de la FS CSAL (et du CHSCT en son temps) lors de la mise en place de l'open space généralisé par bâtiment pour l'objectif ultime de COWORKING avec la nouvelle politique immobilière de l'État...

Les dépenses au 25 mars sont de 33 273,19 € et ***il reste à cette date sur le budget Gestion 4 041,81 €***, sachant qu'une « réserve » de 3 000 € a été prévue dans le budget gestion pour les prochaines demandes de fauteuils ergonomiques sur prescription médicale.

Nos actions doivent toujours suivre les principes : Exemplarité et/ou Complémentarité et/ou Urgence

N'oubliez pas de profiter du budget participatif pour demander d'autres actions, telles que les cours de yoga par exemple.

5 **Compte rendu de l'intervention de l'assistant de service social dans le cadre du droit d'alerte déposé, le 20 juillet 2023, par les représentants du personnel du syndicat CGT Finances Publiques siégeant en formation spécialisée du CSAL (Pour Information)**

Point reporté en raison de l'absence de l'Assistant des Services Sociaux appelé en urgence par une autre administration du département

6 **Compte-rendu d'intervention de la délégation de la Formation Spécialisée du CSAL au SGC de Gannat, le 02 février 2024 et aux SIP et SGC de Vichy le 05 mars 2024 (Pour Information)**

Le point d'information sur les visites des services du SIP et du SGC de Cusset est reporté.

Un rapport de visite de la délégation de la FS CSAL a été présenté aux membres de la FS CSAL à la suite de la visite du 02 février 2024 au SGC de Gannat, il porte tant sur les aspects matériels des conditions de vie au travail que les aspects « humains », les formations, etc

En résumé les conclusions de la délégation de la FS CSAL sont :

- recrutement d'un chef de service (effectif au 15/04/24);
- organisation des formations demandées par les agents ;
- traitement d'un problème d'odeur nauséabonde à l'entrée du service ;
- pose d'une bâche sur le toit (contre les chutes de morceaux de tuiles et les infiltrations) et préparation de sa réparation.

Des photographies ont illustré les constatations des délégués de la FS CSAL, ce qui permet un dialogue avec la mairie, propriétaire de l'immeuble. M. Le Directeur doit rencontrer à nouveau Mme la Maire de Gannat, qui s'est engagée à prescrire les travaux, dans les prochaines semaines.

ATTENTION : Ce rapport ne remplace en aucun cas les rapports de visites de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) mais, en l'absence d'ISST sur le département, en l'absence d'infirmière sur le département et en l'absence de médecin du travail sur le département, ce sera pour le moment un

moyen permettant de signaler par écrit des problématiques liées aux conditions de vie au travail en parallèle avec le registre hygiène et sécurité des conditions de travail.

Encore une fois, le Secrétariat Général se fiche totalement de toutes ces absences d'intervenants en SST sur le département de l'Allier en contradiction totale avec la NOM 2024 (et les précédentes). Nous ne pouvons que déplorer encore et toujours cette situation et regretter vivement le suivi réalisé par la docteur Vilatte-Verdet lors de la continuité de service qu'elle a assuré, notamment son implication, jamais démentie malgré l'éloignement, et ses connaissances concernant le radon.

7 Programmation du ou des déplacement(s) de la délégation de la FS CSAL (Pour Avis)

Il a été décidé d'attendre les résultats du DUERP (fin juin début juillet) afin d'orienter le choix des visites de service ;

Cela étant, la visite des services RH-BIL-Comptabilité de la Direction à Moulins a été programmée pour le 06 juin 2024 à 14 h (Myriam Labiaule, Christophe Randoing, Patrick Coutière et Fabrice Bardet)

8 Présentation du bilan télétravail 2023 (Pour Information)

Sans surprise en 2023, avec la fin du télétravail exceptionnel suite à l'épidémie de Covid 19, on note une forte augmentation des demandes de télétravail.

Le plus souvent il s'agit de collègues femmes de catégorie B travaillant en SGC et choisissant le module avec des jours flottants, selon les sacro-saintes statistiques.

Pour mémoire, s'il existe une autorisation de principe du recours au télétravail, il faut toutefois que l'agent soit suffisamment autonome, que les tâches soient télétravaillables, que le lieu du télétravail permette de rejoindre rapidement le service en cas de besoin (adieu le télétravail depuis Bali) et que les nécessités de service soient compatibles avec le recours au travail à distance (l'accueil du public aux heures prescrites reste essentiel).

Il n'y a pas eu de remontées de contestation de refus de télétravail au service RH en 2023.

Il reste encore quelques télétravailleurs pour raisons médicales de 2 à 5 jours. Seuls deux collègues sont en 5j/5j de télétravail encore. Un flou demeure encore sur la responsabilité du médecin du travail à Lyon ou des services RH du département pour le maintien d'un lien et le suivi téléphonique de ces personnes.

9 Examen des accidents de service et de trajet (Pour Information)

5 accidents de service (3 « trajets » et 2 « service ») officiellement déclarés en 2023, le chiffre reste stable par rapport à 2022.

Une typologie variée : chute de plain-pied dans le train, accident de voiture, accident de trottinette, heurt avec une porte et blessures suite au test de maniement des grilles lors d'un essai pour les exercices d'évacuation.

Dans ce contexte, la FS CSAL n'a pas de recommandations nouvelles pour 2024, sachant que la problématique du maniement de la grille est prise en compte d'ors et déjà ainsi que la question du règlement des grooms pour les portes notamment sur Montluçon.

Quant à la sécurité routière, un nouveau marché pour les formations a trop récemment été passé pour pouvoir l'intégrer dans les propositions 2024. Le sujet sera revu l'année prochaine.

10 Examen des registres Santé et Sécurité au travail (Pour Information)

Il y a de moins en moins de remarques sur ce registre, il faut être positifs et considérer que les problèmes sont moins nombreux et non que les agents renoncent à servir le cahier. Néanmoins :

- les éclairages du Parking de Montluçon ont donné du fil à retordre aux agents du BIL, mais à présent de nouveaux projecteurs ont été posés ;
- les branchements électriques dans le bureau du pôle recettes du SGC de Montluçon ont été revus et une étude pour la pose de perches est en cours ...

Les services du BIL se sont enfin attachés aux problèmes des archives. Cette tâche, abandonnée depuis des années, est chronophage et totalement ingrate mais indispensable pour des raisons de sécurité évidente de stockage et d'encombrement. Solidaires Finances Publiques a souvent signalé ces derrières années ce sujet et enfin la Direction a pris la mesure du problème.

11 Suivi des fiches de signalement (Pour Information)

La FS CSAL a examiné les 2 dernières fiches de 2023 et les 8 premières fiches de 2024 relatives aux violences Externes.

Le bilan est de 9 lettres de mise en garde, 2 « article 40 » auprès du Procureur de la République, 1 plainte, 4 des agents concernés ont été contactés par les services RH.

Un incident récent sur Montluçon nous impose de revoir la signalétique et les pratiques sur l'accueil des personnes titulaires de la carte handicap qui doivent être reçues en priorité **sans attente**. Il s'agit d'une disposition légale qui s'impose à nous.

Un nouvel outil numérique, disponible dans l'Espace RH, « Sign@fip » est en place depuis peu (note 2024/01/2443 du 1^{er} février 2024), seules les violences externes peuvent y être consignées en application d'un principe général et absolu de tolérance 0 face à toute forme d'incivilité ou d'agression. Pour les violences internes la fiche papier doit toujours être servie pour le moment.

N'hésitez pas à nous prévenir si vous êtes dans l'obligation de faire cette démarche pour que nous puissions suivre le traitement de vos signalements, car avec le nouveau règlement intérieur il n'est pas certain que les fiches de violences internes comme externes nous soient toujours présentées. Cette rétention d'informations imposée par le secrétariat général est préjudiciable aux agents, c'est probablement l'effet voulu par le secrétariat général. Cette rétention d'information est un affront aux représentants du personnel, c'est aussi probablement l'effet voulu par le secrétariat général.

12 Suivi des relevés de décisions de la FS (Pour Information)

Sur les décisions prises par la FS CSAL sont encore en cours de réalisation :

- l'état des lieux des volets, stores et manivelles (programmation pluriannuelle de l'action) sur tous les sites sauf Montluçon, site où les travaux ont été réalisés ;
- coordination des exercices d'évacuation et présentation des consignes avec les administrations accueillies sur nos sites ;
- suivi de la situation du SDIF ;
- minuterie des toilettes « *Messieurs* » de Montluçon ;
- présentation des dates de maintenances des VMC...

13 Présentation du plan départemental de transition écologique (Pour Information)

Il s'agit de la déclinaison locale du plan national destiné à faire face aux enjeux du réchauffement climatique et décarboner notre activité : i.e. **Le plan Ecofip**.

Quatre véhicules électriques vont être livrés à la DDFIP de l'Allier pour 2024 pour « *verdir* » notre parc automobile.

Le poste « *transports routiers* » est le plus grand émetteur de Gaz à Effet de Serre GES pour notre Direction, plus particulièrement sur le trajet domicile-travail. Il faudra donc développer le covoiturage via des plans de déplacements, augmenter la part de véhicules électriques, favoriser les mobilités douces ...

Le premier constat est que les données de base de l'étude remontent à 2019, avant la pandémie et le développement du télétravail. L'empreinte environnementale du numérique, sur l'ensemble de son cycle de vie -y compris sur la consommation électrique-, n'est en conséquence pas incluse dans l'étude.

Ensuite, les recommandations sont faites par des personnes qui ne réfléchissent pas plus loin que le combo : Métro-RER-Transilien-Tram-TGV, et encore avant les travaux du Grand Paris et des JO...

On ne peut que rester sceptiques sur l'amélioration de l'offre en matière de transports publics et le développement d'usage du vélo ... vu la configuration géographique du département de l'Allier et les décisions récurrentes des autorités publiques responsables des transports de fermer les petites lignes de trains ou de bus non rentables en sus d'avoir la ligne de trains « Intercités » la plus sinistrée de France PARIS-CLERMONT FERRAND.

Car en vérité, les deux facteurs importants de cette problématique des transports domicile-travail sont **l'argent** et **le temps**. L'argent pour proposer des transports à un coût supportable pour les usagers et adaptés à leurs besoins (coût d'achat des véhicules et des trajets et abonnements et adaptation des parcours et fréquences notamment), le temps pour la durée des trajets, les horaires et les rotations, et toujours l'adéquation avec les contraintes et choix de vie ...

Quelle est la solution pour une personne :

- qui habite à 15 mn de son travail en voiture mais qui en bus met 1h en changeant 2 fois de bus ?
- qui habite le secteur de Montluçon où son conjoint travaille mais travaille désormais à Moulins suite au NRP ?

On en arrive à se demander si le « Nouveau Monde » ne serait pas nostalgique d'un temps qu'il n'a

pourtant pas connu, au siècle dernier lorsque les ouvriers étaient parqués dans des quartiers ouvriers ou des cités ouvrières et que leurs vies étaient rythmées par les rotations des bus à 5h ; 13h et 21h alors que les épouses géraient l'intendance et les enfants sous la surveillance du responsable de la paroisse ...

Diverses mesures de « *bonne gestion* » des ressources seront aussi proposées pour l'Eau, l'Énergie, le papier, le recyclage, les bâtiments, la diminution des déchets etc ...

Un peu de bon sens serait déjà une bonne chose. Nous savons tous, hélas, que, parfois, on commet des erreurs : oublier d'éteindre la lumière en sortant du bureau ou les écrans d'ordinateur, ne pas signaler une fuite d'eau, ne pas être économes de nos impressions ...

A l'évidence, le principal problème de ce plan dans son ensemble c'est d'une part le coût des mesures plus particulièrement pour les bâtiments (pour la majorité des passoires thermiques des années 70/80), sans oublier, d'autre part, la nécessité d'adaptation des mesures avec les contraintes réelles de vie des personnels et de leurs familles pour les rendre socialement supportables et équitables ... autant qu'efficaces.

Si les solutions proposées ne sont que socialement régressives et affectent plus particulièrement les ménages les moins aisés il n'y aura pas de soutenabilité et donc ni adhésion ni efforts. Tout le monde n'a pas les moyens d'acheter, d'entretenir et de changer tous les 4 ans un véhicule électrique très onéreux ... mais chacun doit faire sa part évidemment. Par exemple, va t'on interdire les rallies « *pseudo* » humanitaires, les croisières, les méga porte-conteneurs grands émetteurs de GES, l'irrigation à 15 heures par 35° ?

14 Déploiement de bornes WiFi dans les salles de réunions des CFP de Cusset, Montluçon, Yzeure et en direction (Pour Information)

Installées dans les salles de réunion des grands sites sur proposition de la DISI.

15 Présentation du calendrier prévisionnel des réunions de la formation spécialisée du CSAL pour 2024 (Pour information)

28 juin 2024 CSAL

04 juillet GT DUERP

19 septembre 2024 FS CSAL

16 Questions diverses

Le **plan canicule** de la Direction sera présenté prochainement, mais il n'est vraisemblablement pas encore question de mise en place des « *horaires méditerranéens* ». En effet, les pays du Sud sont habitués à limiter les sorties aux heures les plus chaudes de la journée, privilégiant un début d'activité très tôt le matin et un repos de 12h30 à 16h30 par exemple. Donner l'autorisation de sortir à 15 heures en plein cagnard, c'est-à-dire risquer le coup de chaud en rentrant dans des voitures restées des heures fermées sur les parkings ou en faisant un trajet en vélo par 34° à l'ombre n'est pas la solution la meilleure vu d'Espagne ou d'Italie en période de canicule. Or, ces pays connaissent le phénomène depuis plus longtemps que nous et il serait bon de s'inspirer de leurs expériences.

Campagne IR 2024 : des vigiles sont prévus jusqu'au 21 mai ; ils seront déployés à la demande des responsables de services dès que nécessaire.



La prochaine réunion aura lieu à l'automne 2024

CONTACTS : solidairesfinancespubliques.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr

catherine.darfeuille@dgfip.finances.gouv.fr - dominique.richoille@dgfip.finances.gouv.fr
valerie.chanudet@dgfip.finances.gouv.fr - myriam.labiaule@dgfip.finances.gouv.fr -